



Lettre de rentrée 2025

publié le 11/09/2025

Communication des IA-IPR de LVE anglais de l'académie de Poitiers

Descriptif :

Lettre de rentrée des IA-IPR de LVE anglais

Document intégral à télécharger en pdf au bas de l'article .

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Nous tenons à souhaiter d'abord à chacun une agréable rentrée et une bonne année scolaire. Nous avons une pensée particulière pour les collègues qui s'appêtent à prendre leurs premières classes, et adressons un salut chaleureux à ceux qui quitteront le métier au terme de cette année pour une retraite méritée. Nous félicitons les lauréats des concours 2025, externes et internes, et remercions les enseignants qui ont accepté d'assurer des tutorats.

Vous trouverez ci-après une sélection d'**éléments marquants de la rentrée 2025** ; plus directement liée à notre discipline, elle vient en complément des informations communiquées dans la partie commune du collège des IA-IPR (voir document pdf téléchargeable au bas de l'article).

Pour un bon suivi de l'actualité des LVE et de l'anglais, nous vous invitons à **consulter régulièrement nos sites académiques** : Mmes Claire Charrier ([site d'anglais](#)) et Séverine Vivier ([portail langues](#)) continueront d'assurer cette année la veille informationnelle et la collecte d'articles qui font vivre ces sites. N'hésitez pas à les contacter pour proposer vos contributions et à **vous abonner pour recevoir les mises à jour**.

○ Nouveaux programmes et continuité des apprentissages école – collège – lycée :

La présente rentrée voit l'entrée en vigueur des [nouveaux programmes](#) de 6^e et de seconde GT (BO 22 du 29/05/2025). Nous avons publié à votre intention [deux diaporamas de présentation](#) du préambule commun à toutes les langues et tous les niveaux d'enseignement et des programmes d'anglais concernant chacune des classes du collège et du lycée, avec un [gros plan spécifique sur le collège](#), où les modifications sont plus conséquentes. Nous insistons sur l'importance de **veiller à la continuité des apprentissages d'un niveau à un autre, en maintenant la vigilance indispensable sur la transition de l'école au collège** pour valoriser les acquis du premier degré et éviter le « piétinement ». Des [ressources](#) utiles pourront être téléchargées sur le site Eduscol, où le [portail disciplinaire](#) a été actualisé.

Signalons au passage qu'avec le développement de parcours linguistiques renforcés, souvent par le biais d'enseignements EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère) dans les écoles, nos collègues accueillent un nombre croissant d'élèves dont la maîtrise de l'anglais, logiquement plus avancée, appelle une prise en compte spécifique. Nous invitons les professeurs des établissements concernés à s'impliquer dans les programmes *ad hoc* et, dans la mesure du possible, à accompagner leurs collègues d'autres disciplines dans la préparation de la [certification complémentaire](#) en DNL (discipline non linguistique) qui permet de mettre en place des enseignements ou des ateliers adaptés.

○ Formation continue :

Vous trouverez sur le site de l'EAFIC (école académique de la formation continue) une offre conçue pour permettre à chacun de **consolider ses acquis et de monter en compétence**. Nous l'avons construite en réponse aux besoins recensés lors de nos rencontres ou échanges avec vous, dans la logique d'une prise en compte des orientations

nationales et académiques au service de la réussite des élèves.

Téléchargeable sur ce site, le catalogue de l'offre au PAF (plan académique de formation) doit ainsi permettre à chacun de construire un parcours adapté à sa situation, dans un objectif de professionnalisation accrue. Nous soulignons la pertinence de programmes articulant disciplinaire et transversal et l'intérêt de s'intégrer dans des collectifs apprenants.

En annexe du présent document (pdf téléchargeable au bas de l'article) figure une **synthèse de l'offre en anglais**. Nous attirons votre attention sur deux dispositifs de formation qui ne figureront pas dans le catalogue de l'offre au PAF mais pour lesquels nous pourrions vous inscrire (certification examinateurs Cambridge, 25A0132604 et LLCER ANGLAIS Collectif apprenant, 25A0132602).

NB : un tutoriel est disponible sur le site de l'EAFIC pour vous aider dans les démarches d'abonnement et d'inscription. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de difficulté.

○ Ouverture internationale :

En lien avec la [DRAREIC](#) et le [SRAREIC](#), les ERAEI (enseignants référents pour l'action européenne et internationale) de vos établissements restent les interlocuteurs à privilégier pour tout projet lié à cette ouverture, pour le montage de dossiers visant l'attribution du **label Euroscol** ou encore l'organisation de **mobilités physiques** (cadre Erasmus+, plateforme « So mobilité » pour les jeunes de Nouvelle-Aquitaine, etc.) **ou virtuelles** (avec [Twinning](#) par exemple) impliquant des élèves et / ou des personnels.

Vous trouverez sur le site d'anglais et sur celui de la DRAREIC des informations relatives aux stages en immersion proposés par FEI (France Education International), aux programmes [Codofil](#), [Jules Verne](#) (voir BO n°28 du 24/07/2025) et autres.

Nous rappelons que, dès lors qu'elles font l'objet d'un contrat d'études et que les conditions prévues (durée par exemple) sont remplies, les **mobilités des élèves** des lycées d'enseignement général et technologique peuvent, depuis [2022](#), être mises en avant dans les cursus et prises en compte sur les bulletins scolaires et pour le baccalauréat, avec **inscription de la mention « mobilité européenne et internationale » sur le diplôme**.

Dans les lycées ayant obtenu une accréditation ad hoc, le **label d'excellence Certilingua®** peut quant à lui valoriser les compétences plurilingues acquises, notamment à l'issue de mobilités européennes, par les élèves de terminale de section européenne volontaires.

○ Assistants (ALVE) :

Nous accueillerons cette année **36 assistants anglophones, originaires de 9 pays**. Nous nous sommes efforcés de satisfaire les demandes en dépit de l'effectif limité d'assistants, en tenant compte des données renseignées sur la plateforme Adèle, dorénavant incontournable pour la transmission des cahiers des charges.

Nous notons chaque année le sérieux avec lequel les enseignants relais accompagnent des jeunes parfois très anxieux dans des démarches administratives potentiellement complexes. Nous remercions ces professeurs de même que tous ceux qui facilitent l'intégration de ces collègues dans les équipes disciplinaires et interdisciplinaires et, surtout, les guident dans la conception de séances motivantes, privilégiant les compétences orales et à même de favoriser des apprentissages culturels et linguistiques de qualité chez nos élèves de collège et lycée (et non de post-bac, STS ou CPGE, rappelons-le).

Deux journées sont prévues à Poitiers pour l'accueil et la formation ; la première aura lieu **le 3 octobre prochain**. Une communication sera faite à ce propos en direction des établissements. Mme Carine Arnal, professeure chargée de mission sur ce dossier, sera cette année encore votre interlocutrice, en collaboration étroite avec nous et avec Mme Laurence Gervier à la DPE.

○ Examens et certifications :

Nous sommes reconnaissants à tous ceux d'entre vous qui ont contribué, en 2024-25, aux travaux liés aux divers

examens et certifications. Les résultats aux épreuves de baccalauréat de LLCER et au Grand Oral attestent de la qualité du travail réalisé en spécialité comme en tronc commun.

Pour mieux répartir la charge des corrections de copies et des interrogations, nous avons entrepris d'élargir le vivier des professeurs mobilisés, notamment pour le baccalauréat (enseignants des niveaux 1ère et terminale). Nous reconduirons cette démarche, dans la mesure du possible, lors des prochaines sessions. Nous insistons sur la nécessité de vous rendre disponibles pour les examens, qui restent prioritaires sur tout autre engagement professionnel ou personnel et font partie intégrante du service des enseignants.

Le **calendrier des certifications 2026** a été publié au [BO n°31 du 21/08/2025](#) : pour le CEC (Cambridge English Certificate) proposé aux élèves de sections européennes et de spécialité LLCER, les épreuves écrites auront lieu le mardi 10 mars 2026 et les épreuves orales entre le 28 janvier et le 3 avril 2026 (dates fixées au niveau académique par circulaire transmise aux établissements). Une formation sera mise en place pour les nouveaux examinateurs.

Dans l'attente des résultats nationaux au [PISA 2025](#), ceux de notre académie à la session 2025 du test **Ev@lang collègue** seront prochainement disponibles. Nous rappelons que ce test, mis en place dans le contexte du **Plan Langues vivantes**, est un **outil au service des équipes des collèges comme des lycées**, utile pour identifier les points d'appui (domaines de réussite) tout autant que les marges de progrès de nos enseignements, étayer les travaux de liaison 3è / seconde et assurer la continuité des apprentissages d'un niveau à l'autre. Il permet de faire un bilan d'étape dans un cursus sanctionné par la délivrance de l'attestation de niveau de fin de terminale.

Nous avons d'ores et déjà pu saluer des pratiques de classe favorables à une amélioration des performances dans le domaine où les plus grandes fragilités sont apparues depuis 4 ans : la **maîtrise de la grammaire et du lexique**. Avec une cible réévaluée au niveau B1 du CECRL dans les nouveaux programmes de 3è pour la LVA, ce travail prend tout son sens ; il s'inscrit dans le cadre de la mobilisation globale pour « consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves » (première des trois priorités fixées par la [circulaire de rentrée 2025](#)).

○ Numérique et intelligence artificielle :

Nous sommes heureux d'observer dans vos classes des usages de plus en plus pertinents du numérique, notamment en appui aux démarches de **prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers** et dans le cadre de **pratiques de différenciation**. La formation aux usages pédagogiques des outils sera reproposée rapidement aux collègues inscrits en 2024-25 qui n'ont pas pu la suivre.

La **plateforme nationale d'enseignement numérique Éléa** (LMS fondé sur Moodle) est en développement au ministère depuis quelques années et en voie de déploiement sur tout le territoire. Elle permet aux professeurs de créer et de partager des ressources pédagogiques libres et d'y inscrire leurs élèves ; et aux élèves d'accéder à des modules d'autoformation approuvés pour leur niveau de classe et leurs besoins, à leur propre initiative ou sur prescription de leur professeur.

L'accès de l'académie de Poitiers à la plateforme est prévu pour courant 2025/26 et sera possible via l'ENT de votre établissement. Il est à noter que des enseignants de l'académie ont contribué à la création d'un module de mémorisation avancé du lexique anglais pour les niveaux du collège. Son utilisation en diagnostic ou en remédiation devrait permettre notamment de travailler un des domaines du test Ev@lang où les résultats sont parfois décevants.

Comme les autres, notre discipline est naturellement confrontée aux défis posés par l'irruption des **IA génératives**. Des formations vous seront proposées par l'E AFC dans le courant de l'année scolaire pour vous aider à les relever et à tirer le meilleur parti des nouveaux outils. Nous vous invitons d'ores et déjà à prendre connaissance, si ce n'est déjà fait, du [Cadre d'usage de l'IA en éducation](#) publié en juin dernier. Ce document important pose des repères intégrant des préoccupations d'ordres éthique, juridique, déontologique et environnemental.

Conscients de vos inquiétudes en lien avec la mobilisation de l'IA par les élèves dans des activités et productions qu'il devient difficile d'évaluer, nous vous invitons à accorder une place spécifique à ce sujet dans vos réflexions. En effet, **l'évaluation sera au cœur des préoccupations** et l'utilisation de l'IA sera à questionner, aussi bien dans

les collèges (nouvelles modalités d'évaluation du DNB et révision à venir du Socle commun de connaissance, de compétences et de culture) que dans les lycées, où les projets d'évaluation rédigés en 2022 seront à actualiser. Soyez assurés que nous répondrons à toutes les équipes qui nous solliciteront pour un accompagnement resserré sur le sujet.

○ Quelques dates à retenir :

En lien avec l'enseignement des LVE et avec l'ouverture à l'international, vous êtes vivement encouragés à vous saisir des opportunités offertes par :

- ▶ **La journée européenne des langues** [📅](#) du 26 septembre ;
- ▶ **Les Erasmus Days** [📅](#)-> (9^e édition du 13 au 18 octobre 2025 sur le thème « Vivre nos valeurs, dessiner notre avenir »)
- ▶ **La journée de l'Europe** (9 mai)
- ▶ **La semaine des langues** (printemps 2026)

Merci à ceux qui nous ont fait connaître leurs actions par le passé ; n'hésitez pas à nous signaler tout projet original conduit dans vos classes ou à plus grande échelle lors de ces temps forts du calendrier des LVE ou en d'autres occasions (Black History Month, Halloween, St Patrick's Day, Anzac Day...) !

Pour faciliter nos contacts et éviter les mises en quarantaine ou en corbeille intempestives, pensez à utiliser votre messagerie professionnelle (prénom.nom@ac-poitiers.fr) pour toute sollicitation.

○ Divers :

La rentrée 2025 voit l'ouverture dans notre académie de deux **sections internationales conduisant à l'obtention du BFI** (baccalauréat français international), l'une autour de l'anglais britannique (Châtelleraut) et l'autre autour de l'anglais américain (La Rochelle). Nous avons été heureux d'accompagner de près le montage des dossiers par les enseignants et leurs directions et restons à la disposition de toute équipe souhaitant présenter une candidature à son tour.

Nos rencontres avec vous sont souvent l'occasion de constater votre engagement au service des élèves et de l'Institution, dans la classe bien entendu mais aussi au-delà. Professeurs principaux, membres du CA ou du Conseil pédagogique, ERAEI, RUPN, RPI (référent de pratiques inclusives), référents dans les luttes contre le harcèlement, contre les discriminations, pour l'égalité filles-garçons, acteurs dynamiques de la mise en place des parcours éducatifs, de l'éducation aux médias et à l'information, intervenants dans Devoirs Faits ou, à d'autres échelles, formateurs, tuteurs de professeurs stagiaires ou accompagnateurs de collègues en demande, trouvez ici nos remerciements pour votre investissement.

Le volume des rendez-vous de carrière à conduire dans notre discipline contraint nos agendas mais c'est toujours avec grand intérêt et grand plaisir que nous répondons à vos invitations, lorsque cela nous est possible, pour découvrir les projets originaux que vous menez ou souhaitez mettre en place avec vos élèves. N'hésitez surtout pas à nous les faire connaître !

Bonne rentrée à tous !

Les IA-IPR d'anglais de l'académie de Poitiers

Vos principaux interlocuteurs disciplinaires :

IA-IPR :

Mme Alison Charamon-Hill

Mme Sylvie Luyer-Tanet

M. Daniel Ruff

Professeurs chargés de missions :

Mme Carine Arnal

M. Sébastien Bonne

M. Sébastien Renaud

Professeurs chargés de la formation et du suivi des enseignants stagiaires à l'INSPE :


M. Christian Fradin (référént / formateur)

Mme Katy Garnier-Colas (formatrice académique)

Inspectrice générale référente :

Mme Camille DEBRAS, Inspectrice générale du groupe des LVE spécialité anglais, assurera le suivi de notre académie pour l'IGESR

Annexe : Offre de formation en anglais 2025-2026 (voir pdf téléchargeable au bas de l'article)

 [ldr_anglais_rentree_2025_proposition_slr_marianne_relu_dr-ach_vf](#) (PDF de 1.5 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.